

PRÉFECTURE DU PAS-DE-CALAIS
DCPPAT/BICUPE/SIC

INSTALLATIONS CLASSÉES
POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

COMMUNE DE FRESSIN

Demande d'autorisation environnementale
d'exploiter un parc éolien LE FOND DE BARLE

AVIS D' ENQUÊTE ENVIRONNEMENTALE

En exécution du Code de l'Environnement et d'un arrêté préfectoral du 23 mai 2025, une enquête publique est ouverte pendant 31 jours consécutifs du 12 juin 2025 au 12 juillet 2025 inclus, sur la demande d'autorisation environnementale d'exploiter quatre aérogénérateurs et deux postes de livraison sur le territoire de Fressin, présentée par la société VELOCITA ENERGIES, dont le siège social est situé 82 Avenue du Main, CENTRE WOJO PARIS MONTPARNASSE à PARIS (75014).

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance du dossier d'enquête publique sur support papier relatif à cette installation, en mairie de Fressin aux horaires habituels d'ouverture, sauf fermetures exceptionnelles, soit : le mardi de 16h00 à 18h00, le mercredi de 09h00 à 12h00 et le jeudi de 17h00 à 19h00, ainsi que sous format numérique à l'adresse suivante : <https://www.pas-de-calais.gouv.fr> : Publications / Consultation du public / Enquêtes publiques / EOLIENNES / PE LE FOND DE BARLE à FRESSIN.

Ce même dossier peut également être consulté, pendant la durée de l'enquête, à la préfecture du Pas-de-Calais – service installations classées – rue Ferdinand Buisson – 62020 Arras cedex 9, du lundi au vendredi de 9 h à 11 h 30 et de 14 h à 16 h.

Une étude d'impact et son résumé non technique, l'avis de la mission régionale d'autorité environnementale Hauts-de-France et le mémoire en réponse de l'exploitant à cet avis sont insérés au dossier d'enquête publique.

Un dossier sous format numérique est déposé en mairies de Fressin, Sains-les-Fressin, Crequy, Torcy, Royon, Lebiez, Offin, Cavron-Saint-Martin, Wambrechourt, La loge, Huby-Saint-Leu, Le Parcq, Wamin, Auchy-les-Hesdin, Rollancourt, Bealencourt, Azincourt, Ruisseauville, Planques, Avondance et Maisoncelle.

Le public peut demander des compléments d'informations à Mme Alexandra Gauthier, Cheffe de projet. Société Velocita Energies sise Espace Wojo Gaité Montparnasse - 52, avenue du Maine à Paris (75014). Son courriel : agauthier@velocitaenergies.fr.

Le tribunal administratif a nommé M Claude Montraisin commissaire enquêteur titulaire et M Philippe Mounier commissaire enquêteur suppléant, pour la conduite de cette enquête.

Les personnes qui auraient des observations à faire valoir au sujet de cette installation sont invitées soit à les consigner sur le registre ouvert, à cet effet, en mairie de Fressin du 12 juin au 12 juillet 2025 inclus, soit à les transmettre par courrier en mairie de Fressin ou les formuler à M Claude Montraisin, retraité de la Gendarmerie Nationale, commissaire-enquêteur, qui sera présent en cette mairie les :

- jeudi 12 juin 2025 de 09h00 à 12h00,
- vendredi 20 juin 2025 de 14h00 à 17h00,
- jeudi 26 juin 2025 de 15h00 à 18h00,
- mercredi 02 juillet de 09h00 à 12h00,
- samedi 12 juillet 2025 de 09h00 à 12h00.

Les observations et propositions du public pourront également être transmises, du 12 juin au 12 juillet 2025 inclus, à l'adresse suivante : pref-enquetes-publiques@pas-de-calais.gouv.fr

La copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public, pendant un an, en mairie de Fressin, dans les mairies précitées, et sur le site internet des services de l'État dans le Pas-de-Calais. A l'issue de l'enquête publique, le préfet du Pas-de-Calais statuera sur la demande d'autorisation environnementale.